

Montréal, le 7 janvier 2021

Objet : Retour en classe

Chers élèves-adultes,

Tout d'abord, permettez-moi de vous partager mes meilleurs vœux pour l'année qui s'amorce au nom de l'ensemble de nos équipes.

Comme 2020, 2021 débute avec son lot d'exigences et de défis qu'il nous faut relever afin de poursuivre notre mission éducative, tout en surmontant la situation sanitaire. Vous pouvez compter sur notre plus grande détermination à vous offrir un environnement de formation sain et sécuritaire, orienté autour d'un apprentissage de qualité et bienveillant.

Vous trouverez ci-dessous certains éléments importants à prendre en compte pour le bon déroulement des prochaines semaines, conformément aux annonces gouvernementales du 6 janvier 2021. [Cliquez ici](#) pour consulter le résumé des mesures.

Formation professionnelle et formation générale aux adultes

L'enseignement à distance se poursuivra pour une semaine supplémentaire de sorte que le retour en classe aura lieu le lundi 18 janvier, à moins qu'une journée pédagogique soit prévue au calendrier de votre centre. La reprise s'effectuera selon les mêmes modalités qui étaient en vigueur avant le congé des fêtes.

À partir de cette date, le masque de procédure sera obligatoire pour tous en classe, dans les aires communes et sur le terrain de l'établissement. Deux masques par jour seront distribués aux élèves-adultes et au personnel.

Renseignements supplémentaires

Le ministre de l'Éducation tiendra une conférence de presse ce vendredi 8 janvier. Nous serons à l'écoute et vous partagerons l'information pertinente dans les meilleurs délais. Pour un rappel des différentes mesures instaurées, vous pouvez consulter [cette page](#).

Notre priorité : la santé et la sécurité de tous

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est resté en contact avec la Santé publique tout au long de la période des fêtes et de façon plus intensive dans les derniers jours afin d'assurer un retour en classe sécuritaire.

Nous souhaitons vous rappeler de ne pas vous déplacer au centre si vous [présentez des symptômes](#) ou si vous êtes visé par une [consigne d'isolement](#) pour une des raisons suivantes :

- Résultat de test positif
- En attente d'un test ou d'un résultat de test
- En contact avec un cas confirmé
- De retour de voyage
- Symptomatique

Ainsi, si un élève-adulte ou un membre du personnel doit s'isoler au-delà de la date de retour en classe, nous communiquerons directement avec lui pour **réaffirmer qu'il pourra uniquement réintégrer le centre après sa période d'isolement**, conformément aux recommandations de la Santé publique.

Si vous avez reçu une consigne d'isolement, il est donc important d'aviser le centre le plus rapidement possible pour qu'il procède au suivi pédagogique approprié.

Dès le retour, nous reprendrons la procédure habituelle de gestion des cas de COVID, ce qui signifie que certaines classes pourraient basculer en mode virtuel si un cas positif est déclaré dans un groupe. Fidèles à notre habitude, tous les élèves-adultes et les membres du personnel seront avisés sans exception et dans les meilleurs délais.

Pour terminer, soyez assurés que nous suivons la situation de près en collaboration avec les autorités régionales de santé publique. L'année qui s'amorce comportera son lot de défis, mais le professionnalisme de nos équipes, jumelé à collaboration de tous, nous permettra de garder nos établissements ouverts et de continuer à remplir notre mission : contribuer à votre réussite.

Cordialement,



Robert Gendron
Directeur général